

Loi travail, l'illusion était presque parfaite !

L'opération de communication de Valls sur les quelques "concessions" annoncées aujourd'hui sur la loi travail ne change rien sur le fond de sa logique libérale, déjà contenue dans les rapports Combrexelle et Badinter : la liberté renforcée de licencier, les accords entreprise par entreprise détruisant l'égalité de traitement des salarié-es, et toutes les attaques sur le temps de travail, demeurent.

Face au tour de passe de passe du gouvernement, qui continue à répondre aux desideratas du MEDEF, et qui malheureusement reçoit l'aval d'une partie des syndicats dont la CFDT, l'Union syndicale Solidaires appelle à poursuivre et amplifier les mobilisations et dès le 17 mars à manifester pour une autre vision des droits sociaux et une autre conception de la protection sociale des salarié-es.

Alors il faut continuer en intersyndicale partout, avec les jeunes scolarisés, au travail, dans la précarité ou au chômage, le 17 dans la rue avec les lycéennes et les étudiant-es, le 24 parce que ce sera la présentation en conseil des ministres du projet de loi et le 31, jour d'appel commun de l'intersyndicale à la grève. L'Union syndicale appellera à la grève et déposera les préavis pour permettre à tous et toutes de participer à ces échéances. Ces dates doivent nous permettre de faire monter en puissance la mobilisation jusqu'au retrait du projet de loi !

Pour un statut des salarié-es garantissant les droits
Réduction du temps de travail à 32 h
Des emplois pour les besoins sociaux et écologiques

Paris, le 14 mars 2016

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---	--	--

